

# Document de travail

« Contruire une coopérative de services numériques dans les Côtes d'Armor »

### Aujourd'hui l'actualité et la réalité de terrain parle de transition, de transformation sociétale, de numérique...

On parle de nouveaux outils, d'évolution des pratiques, de montée en compétences, de choix éthiques et stratégiques, d'acculturation, d'inclusion, d'impacts... Autant de sujets auxquels notre territoire doit faire face. Cela suppose aussi une évolution de nos pratiques.

Le constat est que le numérique est une thématique impactant tous les secteurs de la société et qu'il n'y a, sur le territoire, pas de réponse construite collectivement sur du long terme.

## Dimension éthique du projet

L'interdépendance entre l'humain, la technologie et le vivant est complexe. Les impactes mutuelles sont de mieux en mieux mesurées et les transitions nécessaires émergent à l'aube d'une société plus responsable et inclusive où l'on souhaite coopérer à établir un équilibre intelligent au cœur du vivant.

Le principe directeur de la coopérative de services numériques est de proposer des solutions afin de faciliter les transitions via l'apport du numérique vers une « culture du faire ensemble » soutenable sur le long terme.

Une culture permanente soutenant les cycles vertueux que l'on retrouve dans l<u>'éthique</u> de la permaculture.



<u>Au cœur de l'économie sociale et solidaire</u>, la vie associative et coopérative, est également une force du territoire, un espace d'engagement citoyen, un vecteur de développement durable et de cohésion sociale.

Un engagement est nécessaire, dans la vie quotidienne, personnelle ou professionnelle d'où l'idée de s'appuyer sur le principe démocratique que l'on retrouve dans la gouvernance d'une coopérative qui permet l'inclusion des citoyens, des professionnels, des personnes morales ; la responsabilité étant tout autant individuelle que collective.

#### Créer un Pôle Ressource

#### Un pilotage collectif d'une compétence transverse

Le numérique est une compétence transversale, qui impacte tous les secteurs de la société avec des évolutions rapides.

Les citoyens, les acteurs associatifs, les institutions et les entreprises, se retrouvent à devoir travailler avec de nouveaux outils en constante évolution.

Les problématiques liées au choix des outils, pour l'organisation interne, pour la communication peuvent parfois être de véritables obstacles au bon fonctionnement ou à l'évolution des structures.

Le pilotage collectif de cette compétence serait structurant pour le territoire.

#### Le choix d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Dans l'idée de pouvoir répondre localement aux besoins du numérique à l'échelle du département, une idée fait son chemin depuis plusieurs années parmi les différents acteurs du territoire : créer une coopérative de services numériques.

L'objet de la coopérative de services numériques est d'apporter des réponses concrètes pour créer des communs, favoriser l'interconnaissance, l'entraide et la coopération, mutualiser nos expériences et certaines de nos ressources et apporter des solutions aux besoins du territoire et ainsi de permettre une mutualisation des moyens, pour apporter des réponses coordonnées aux besoins des citoyens et des structures collectives.

Choisir le statut juridique de Société Coopérative d'Intérêts Collectif (SCIC) permet au travers d'une gouvernance partagée de mettre en pratique l'inclusion, en rassemblant tous les acteurs, et la démocratie pour l'administrer et la faire vivre.

Le premier pas préalable peut être la création d'une association de préfiguration d'une SCIC. Le projet serait d'associer au sein de l'association les différents acteurs qui se sentent concernés pour aboutir à une feuille de route pour la création de la SCIC.

### Des réponses collectives

Une structuration permettrait d'apporter des réponses collectives aux besoins.

Voici des premières idées:

- contribuer au développement d'une filière de réemploi / recyclage
- proposer une offre de formation du public / du personnel des structures / des élus ...
- d'apporter des blocs numériques dans les DLA
- proposer des services mutualisés numériques responsables pour les associations ou communes (hébergements, outils de travail collaboratifs, permettre la participation ...)
- proposer des animations : ateliers, événements, sensibilisations
- promouvoir les solutions, les propositions éthiques et durables, les innovations